Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-215301300-20230404-TEQ-2023-304-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2023

LAVAL

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N° TEQ-2023-304
DU 04 AVRIL 2023

MISE EN PLACE D'UN PANNEAU « STOP » RUE CLOTILDE SOUVERYN

Nous, maire de la Ville de Laval,

Vu les articles L 2213-1 et suivants du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et suivants,

Vu l'arrêté municipal n° 4304 du 22 décembre 1962 portant réglementation de la circulation et du stationnement dans le centre-ville et les divers arrêtés qui l'ont complété et modifié,

Vu notre arrêté n° 171/2020 en date du 14 septembre 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur Geoffrey Begon, adjoint au maire,

Considérant qu'il est nécessaire de sécuriser la sortie de la rue Clotilde Souveryn sur la rue Léo Lagrange,

ARRÊTONS

Article 1er
Une signalisation « STOP » est mise en place au débouché de la rue Clotilde Souveryn,

Voie protégée : rue Léo Lagrange.

Article 2
La signalisation réglementaire est mise en place par le service de la voirie municipale.

Article 3
Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la date de la mise en place de la signalisation qui les porte à la connaissance des usagers.

Article 4
Les intéressés disposent d'un délai de deux mois à compter de la notification pour déposer un recours devant le Tribunal Administratif, 6 allée de l'Ile Gloriette à NANTES 44041 Cedex, contre le présent arrêté. Le Tribunal Administratif de Nantes peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 5
Monsieur le directeur général des services de la ville, Monsieur le Directeur départemental de la Sécurité Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le maire,
Pour le maire et par délégation,
L'adjoint au maire
délégué à la mobilité urbaine,

MAIRIE DE LAVAL 53013

Signé : Geoffrey Begon
Affiché le : 14 AVR. 2023
Exécutoire le : 14 AVR. 2023